Genre du véhicule		Merque de fabrique	Туре			Fiche d'homologe	tion N°		
Chariot de travai (véhicule spécial		ATLAS	AB	1202 D		сн 5040	10		
Constructeur Identification	H. WEYHAUSEN K "AB 1202 D" "123 M "	G, Maschinenfabrik, D-28 sur la plaquette du c devant le No du châsa	onstructeur	t∵/ (ɒ)					
Plaquette constructeur N° du châssis Identification du moteur Importateur principal Véhicule homologué	à droite, à l'avant sur la tourelle à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu avant "F3L 912" plaquette, à droite, sur le bloc, sous le démarreur (en direction de marche) ÀIMSA, 8153 Rümlang / AIMSA, 1211 Genève 26  123 M 20 422								
Châssis Nombre d'essieux Direction Transmission Nombre de vitesses Frein de service	2 air comprimé/h air comprimé =	+ boîte complémentaire méEntrainementtoute ydraulique,	interne,	Moteur Marque Construction Carburant Refroidssement Alésage Cylindrée	DEUTZ en ligne D air 100 2826	Type Temps Position Nombre cylindres Course CV-Impôt	F3L 912 4 arrière 3 120 14,39 2300		
Frein auxiliaire ( Frein d'arrêt ( Ralentisseur Contrôle 2 circuits	à ressort, pro service par ré par rés, séparé	gressif, sur le cardan; pressif, sur le cardan; preservoir du frein; libérat; libér, mécanique par vis draulique du frein de ser	ression de ion de sec. sur cylindre	Puissance en kW DIN CV Bruit à proximité Silencleux Mesure des gaz	52 91.5 dB/A 1 = 490 x 0 185 Bacharach BOSCH_noircisse	4,0	2400 **		
Carrosserie Nombre de portes Ceintures sécurité Cale Antivol Nombre de places t	excavatrice 1 2= 330x180x150 1 av 1 intérieur extérie	Attelage	gauche / droite	Polds Polds à vide Charge utile Poids total Garantie fabr. Dimens, pneus Ply/bars Charge pour V max	4900 4900 9.00 - 20 14 / 6,75 12360 20	4650 4650 9.00 - 20 14 / 6.75 12360 20	total 9550 - 9550 12000 (Variantes voir remarques)		
Longueur Largeur Hauteur Porte à faux lat. av ar Distance volant - vers l'ava	6950 3400 3600 800	Empattements 2550  Essieu double av 1955  Voies av ar	ar 1950 ar 19600 *)	Garantie poids remo Garantie poids remo Garantie poids de l'o Poids remorquable t Vitesse maximale se Vitesse maximale te	orquable avec frein orquable sans frein ensemble testé alon le constructeur		19 <sub>0</sub> 0 km/h		

Equipment Foux de route Foux de croisement Foux de position Foux rouges Foux alon	M (E) M (E) A (E) dans M	Indications pour le p	ermis de circulation Chariot de travail (véhicule spécial)		
	R-S1 (E) R-S1 (E)	véhicule Marque et type	ATLAS	AB 1202 D	
Clignoteurs av	,AV/4 (E)ar2a(E)	İ	5040 10	-	
Feux complémentaires Eclairage plaque Essule-glace Avertisseurs	1/_balais (dégitreur)	Carrossene Places tota Poids & vide Charge utile Poids total		. avant Carburant CV-Impôt Cylindrée	D 14.39 2826
	ou d'autres modèles homologués				
Véhicule spéci  Mesures du bru  Insonorisation  Contrôle 2 cir	it selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 19 km/h à proximité = à 120 cm du sol, à 50	, M2, iA 20,15 = cm de l'extrémité matière absorbar bruit d'aspiratic (sans matière absampe-témoin bleus a tourelle doit à plémentaire est o	de la tourell ite; on du ventilate orbante}. doit s'allume tre raccordée bligatoire à d	ur dans le com r à chaque fre lors des cours roite (215x175	einage; ses de transfer 5 mm convexe).
100 - le condu 101 - l plomb	e permis de circulation: cteur doit être porteur de l'anneze au permis de cir sur butée de pleine charge; irs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés	•	s (éventuellem	ent personne :	auxiliaire);

- 125 autorisation spéciale obligatoire;
- 137/- signalisation jaune/noir: sur le bras du godet; l feu de gabarit à l'avant sur la flèche; sur la protection au bas de
- 138 la lame-planeuse;
- : la tourelle doit être fixée; la flèche doit être assurée par un tube d'appui de 1440 mm; 141 - doivent être assurées le levier à gauche de la partie hydraulique dans la cabine doit être renversé;
  - un miroir rétroviseur doit être monté sur la droite (215x175 mm convexe);
  - le contrôle 2-circuits doit être branché (conduite entre chariot et tourelle);
  - les feux prescrits, clignoteurs et catadioptres doivent être montés.

Lieu et date de l'homologation

1

Service fédéral d'homologation